



Consentement en vue d'une fécondation in vitro - Femme non mariée - AMP NATECIA



CONSENTEMENT EN VUE D'UNE FECONDATION *IN VITRO*

Je soussignée,

Madame (nom de naissance) :

Prénom :

Née le :

Adresse :

.....

Adresse mail :

Téléphone :

- ✓ Certifie que les conditions (définies dans ma demande initiale) requises pour bénéficier d'une Assistance Médicale à la Procréation (AMP) sont toujours remplies.
- ✓ **Et consens à une tentative d'AMP par Fécondation *in vitro* (FIV).**
Dans le cas où la FIV fait appel à un tiers donneur, je certifie avoir donné mon consentement à la FIV avec tiers donneur devant un juge ou un notaire, conformément à l'article 311.20 du code civil.
- ✓ Confirme avoir reçu une information claire et appropriée sur les chances de réussite, les effets secondaires et les risques potentiels liés à ce type de technique (en particulier sur le risque de survenue de grossesse multiple avec ses complications éventuelles).

Ce consentement implique : la stimulation de l'ovulation, la ponction des ovocytes, l'utilisation de paillettes de donneur, la mise en fécondation (FIV avec micro-injection de spermatozoïde), la culture embryonnaire, le transfert embryonnaire (le nombre d'embryons à transférer ayant été préalablement fixé avec l'équipe clinico-biologique).

Lors d'une tentative de FIV, le nombre d'embryons obtenus peut être supérieur au nombre d'embryons transférés. Dans ce cas, les embryons non transférés et présentant des critères de développement satisfaisants peuvent être congelés, afin d'être transférés ultérieurement en un ou plusieurs cycles.

Nous sollicitons à l'avance votre accord de principe sur une éventuelle congélation :

- J'accepte la congélation de mes embryons non transférés.
- Je refuse la congélation d'embryons.

Date

Signature

Madame :